

MAGZI : AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/ASMI/MAGZI SA/SIGAM/2021 DU 19 JANVIER 2021 Pour le recrutement d'un Bureau d'études en vue de l'élaboration du Programme National d'Aménagement et de Développement des Zones industrielles au Cameroun

1. Contexte

En vue d'améliorer la productivité et la compétitivité des zones industrielles, d'accompagner les grands projets structurants et de contribuer pleinement à la mise en 'uvre de la politique de promotion de transformation structurelle de l'économie du Cameroun, la Mission d'Aménagement et de Gestion des Zones Industrielles (MAGZI SA) avec l'appui du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) envisage commettre une " étude en vue de l'élaboration du Programme National d'Aménagement et de Développement des Zones Industrielles au Cameroun".

Il s'agit en effet d'une étude qui se propose de formuler un programme opérationnel visant :

(i) La réhabilitation et l'extension des zones industrielles existantes ;

(ii) la mise en service et le développement des zones créées et pas encore opérationnelles ;

(iii) l'appréciation des besoins en espaces industriels (superficie probable) pour l'accompagnement et le soutien au secteur industriel et éventuellement les positions géographiques de ces futures zones sur le territoire national. Elle devra à cet effet reposer sur un chronogramme réaliste et des propositions de mécanisme de financement.

C'est dans cette perspective que la MAGZI SA entend recruter un Bureau d'Études (BET) en vue d'une assistance technique au bon déroulement de cette mission.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la préqualification des Bureaux d'études devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur le recrutement d'un BET en vue de l'élaboration du Programme National d'Aménagement et de Développement des Zones Industrielles au Cameroun.

3. Consistance des prestations

Les prestations de l'étude consistent notamment à :

Pour les zones opérationnelles : (i) présenter l'état des lieux de chacune d'elle en mettant en relief le niveau d'aménagement (réseau viaire, accessibilité, réseaux divers, sécurité, nature foncière et problèmes éventuels de ces zones, etc.), (ii) établir la carte nationale des zones industrielles existantes et (iii) présenter les forces, faiblesses, opportunités et menaces de chaque zone ainsi que les actions chiffrées à mener en vue de les rendre plus compétitives.

Pour les zones créées et pas encore opérationnelles : (i) établir la carte nationale y afférente, et (ii) présenter les forces, faiblesses, opportunités et menaces ainsi que les actions chiffrées à mener en vue de leur opérationnalité.

Pour les zones à créer : (i) présenter la cartographie des ressources naturelles et richesses exploitables ainsi que des grands projets structurants à l'horizon 2035 de chaque région du pays, (ii) estimer les besoins en terrains industriels (superficie probable) pour l'accompagnement et la valorisation/transformation de ces ressources et projets et éventuellement les positions géographiques de ces futures zones sur le territoire national.

Pour les différentes zones (transversale) : (i) définir les objectifs stratégiques et les actions traduisant ces objectifs, ainsi qu'un plan quinquennal d'actions opérationnelles pour chaque type de zone, (ii) définir un cadre de mise en 'uvre et de suivi et évaluation de la mise en 'uvre des actions d'implémentation dudit programme, (iii) proposer un plan de financement du programme et (iv) prendre en compte les aspects sociaux et environnementaux.

4. Remise des offres

Les dossiers de candidature doivent être remis en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies marquées comme tels, comportant les Volumes 1 et 2 sous pli fermé à la Direction Générale de la MAGZI SA (Service des Marchés) sise à MVAN, 1er échangeur, au plus tard le 10 février 2021 à 13 heures précises, heures locales avec la mention :

**“AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET”
N° 001/ASMI/MAGZI SA/SIGAM/2021 DU 19 JANVIER 2021
Pour le recrutement d'un Bureau d'études en vue de
l'élaboration du Programme National d'Aménagement et de
Développement des Zones industrielles au Cameroun
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT”.**

5. Critères d'évaluation

Les critères de qualification sont les suivants :

- être un Cabinet installé au Cameroun ou en cours d'installation;

- justifier des capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :
- présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du 6.1 ci-après ;
- disposer du matériel et du personnel compatibles avec les prestations à réaliser ;
- présenter une capacité financière compatible avec les prestations à réaliser.

6. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction Technique et du Développement Durable de la MAGZI SA sise MVAN au lieu-dit ler échangeur.

YAOUNDE le 19 Janvier 2021
Le DIRECTEUR GÉNÉRAL
MANON GEORGES CHRISTOL

**MINEE : APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT N°
00000005/AONO/MINEE/CIPM/2021
DU 15 Janvier 2021 POUR
L'ACQUISITION DE TROIS (03)
VEHICULES PICK-UP DOUBLE**

CABINE 4X4 POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINEE (EN PROCEDURE D'URGENCE) .

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) exercice 2021, le Ministre de l'Eau et de l'Energie lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition de trois (03) véhicules pick-up double cabine 4x4 pour les services centraux du MINEE en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestation

Les prestations, objet du présent d'Appel d'Offres, consiste à l'acquisition de trois (03) véhicules pick-up double cabine 4x4.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la fourniture, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, s'élève à: cent millions (100 000 000) pour ce lot.

4. Délai de livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente (30) jours au garage administratif.

5. Allotissement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres, se fera en un (01) lot unique pour l'acquisition de trois pick-up 4x4.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais.

7. Financement

Les prestations, objet du présent d'Appel d'Offres, sont

financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N° 1 porte 03T12 ; BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13 dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°03T12 BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète. (B.P ; Téléphone, Fax'.).

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N° 03T12 du Ministère de l'Eau et de l'Energie B.P : 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13, au plus tard le 9 Février 2021 à 14 heures précises, heure locale et devra porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000005/AONO/MINEE/CIPM/2021
DU 15 Janvier 2021 POUR L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES
PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4, POUR LES SERVICES CENTRAUX DU MINEE
(EN PROCEDURE D'URGENCE).**

« A N'OUVRIER QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces

administratives une caution de soumission valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par un établissement financier ou d'une compagnie d'assurance habilité à délivrer les cautions dans le cadre des marchés publics et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°12). Le montant de caution est fixé dans le tableau ci-dessous.

N° Lot 1 – Montant de la caution 2 000 000 F CFA

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission. Cette caution doit être délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières, aura lieu le 9 Février 2021 à 15 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès du MINEE dans sa Salle de réunion nouvelle route Omnisport Rue Foé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de (48h) ;
- Conformités aux caractéristiques techniques/majeurs 9/11
- Absence ou non conformité de la caution de soumission ;
- Note technique < 17/24 de oui;
- Fausses déclarations, pièces falsifiées ;
- Absence de la Déclaration sur l'honneur de non abandon et de défaillance dans l'exécution des marchés passés au cours des 3 dernières années;
- Absence de capacité financière d'au moins 20% du montant TTC de la soumission ;
- Absence d'autorisation du fabricant ou d'un concessionnaire agréé.
- Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière.

2 Critères essentiels

- 1- Expériences et références similaires de l'entreprise.....oui
- 2- Délai de garantieoui
- 3- certificat de conformité délivré par le Ministre en charge des transport.....oui
- 4- Délai de livraisonoui
- 5- Service Après- Vente.....oui

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Ils peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction

des Affaires Générales du Ministère de l'Eau et de l'Energie,
Service des Marchés Publics du MINEE, B.P.70 Yaoundé, Tél :
222 23 00 13, 3ème étage de la Tour porte 03T12, immeuble
ministériel n°01.

YAOUNDE le 15 Janvier 2021

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

[Télécharger le DAO](#)

MINEE: AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°0000004/ASMI/MINEE/SG/DERME /2021 DU 13 janvier 2021, POUR LA SELECTION DES CABINETS D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES DE FAISABILITE POUR LA CONSTRUCTION DE CENTRALES A COGENERATION.

1. Contexte

le monde est un problème qui focalise partout l'attention particulière des gouvernements. Au Cameroun, les zones rurales

souffrent énormément du problème d'approvisionnement en électricité. C'est ainsi que le problème d'électrification rurale constitue une préoccupation particulière aussi bien pour le monde scientifique que pour les pouvoirs politiques. Pour l'électrification rurale, plusieurs options sont possibles, mais ce sont les filières traditionnelles d'électrification qui sont les plus sollicitées actuellement. Compte tenu des contraintes d'approvisionnement des zones rurales, notamment l'éloignement du réseau existant, le manque d'infrastructure routière, l'habitat dispersé, la solution conventionnelle qui consiste à électrifier par raccordement au réseau interconnecté ne peut pas permettre à terme de satisfaire les besoins qui selon les dernières statistiques du Ministère de l'Eau et de l'Energie sont énormes. En effet, le taux d'accès d'électrification rurale oscille autour de 40%. De l'autre côté Le pays regorge de beaucoup de potentialités en termes de biomasse forestière. Il compte par exemple plus de 26 millions d'hectares de forêt et 36 millions de m³ de déchets de bois sont produits par an c'est-à-dire environ, 18 millions de tonnes qui peuvent produire environ 1,5.10⁴ Gwh d'électricité.

Techniquement, ces ressources peuvent être valorisées pour la production d'électricité, moyennant l'utilisation des technologies de conversion éprouvées. La valorisation de ces déchets par gazéification et production d'énergie nécessaire pour la force motrice et l'électricité dans les zones rurales peut s'avérer très intéressante et contribuer valablement à résoudre le problème d'électrification rurale au Cameroun. Après les études de faisabilité et d'applicabilité des différentes techniques de valorisation énergétique de la biomasse faites dans les différents villages de la province du Centre dans le cadre des précédentes études, on est arrivé à la conclusion selon laquelle l'électrification rurale décentralisée de ces villages pouvait être assurée en y intégrant la filière de gazéification de la biomasse (TAGUTCHOU J. P., 2000).

Dans le même sens, Avec le concours de l'Union européenne (UE), l'Agence d'électrification rurale (AER) a conduit une étude sur le territoire camerounais, afin d'identifier les sites pouvant abriter des projets d'électrification rurale, d'une part, et de développement des énergies renouvelables, d'autre part. Le Cameroun est un pays situé dans une zone tropicale humide et est de ce fait caractérisé par une végétation forestière. Le problème d'électrification rurale dans

Au sortir de cette prospection qui a duré 3 ans, 37 sites ont été identifiés dans 9 régions sur les 10 que compte le Cameroun. Sur ces différents sites, souligne l'AER, 37 MW d'énergie peuvent être produits au moyen de la biomasse.

Exploitée à un degré encore marginal au Cameroun, la biomasse désigne tout procédé de production d'énergie par transformation chimique ou combustion des matières organiques d'origine végétale ou animale. Dans le pays, elle est davantage usitée par des industries agro-alimentaires telles que la Sosucam, qui produit de l'énergie pour faire tourner ses usines grâce à la combustion des déchets de canne à sucre. Officiellement, dans la structure de production de l'électricité au Cameroun, la biomasse apparaît comme le parent pauvre, avec seulement 1% de contribution à la production globale. L'hydro-électricité caracole à 73,3%, contre 25,5% pour le thermique.

2. Objet

Le présent Avis de sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des bureaux d'études ayant des références avérées en matière d'études dans le cadre des projets d'énergies renouvelables notamment les centrales à cogénération pour participer à l'Appel d'Offres National Restreint relatif à la construction des ouvrages y afférents.

3. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt consistent à :

- La réalisation des avant projets sommaires (APS) ;
- La réalisation des Avant projets détaillées (APD) ;
- l'élaboration des projets de DAO pour la réalisation des travaux.

Les prestations seront financées par le budget des exercices 2021.

4. Participation et origine

1. Être un Cabinet installé au Cameroun ;
2. Justifier des capacités Techniques et financières requises notamment :

- Présenter un dossier administratif conforme
- Avoir une bonne expérience dans le domaine des énergies renouvelables et de l'hybridation;
- Disposer et justifier d'un équipement technique adéquat capable de fournir des résultats précis (photos et référence des appareils);
- N'avoir jamais fait l'objet d'un constat de carence technique ou financière dans le cadre d'un suivi et ou d'une étude de marchés antérieurs relevant du domaine de l'eau au MINEE ;

5. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir à la Direction des Énergies Renouvelables et de la Maitrise de l'Énergie du Ministère de l'Eau et de l'Énergie le 09 février 2021 à 10 heures, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée en une enveloppe unique devra porter la mention :

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N° 0000004
/ASMI/MINEE/SG/DERME/2021 DU 13 Janvier 2021, POUR LA
SELECTION DES CABINETS D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DES
ETUDES DE FAISABILITE POUR LA CONSTRUCTION DE CENTRALES A**

COGENERATION.

(FINANCEMENT: BIP 2021)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

6. Critères d'évaluation

L'évaluation du dossier technique sera faite sur 100 points sur la base des critères ci-dessous :

1. Organisation (7 points)
2. bilan comptable des 05 dernières années (3 points)
3. Expérience Générale du consultant (EG) durant les 5 dernières années (5 points)
4. Expérience dans les études et/ou contrôle (E/C) les 5 dernières années (25 points)
5. Moyens matériel (15 points)
6. Moyens humains (45 points)

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus.

YAOUNDE le 13 Janvier 2021

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

**MINAS : AVIS DE SOLLICITATION
A MANIFESTATION D'INTERET
N°0001/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBM
M/SMP DU 14 JANVIER 2021**

RELATIF A LA PRESELECTION DES CONSULTANTS OU CABINETS DE CONSULTANTS EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE RELATIVE A LA MISE A JOUR DES DOCUMENTS TECHNIQUES PREALABLES A LA CONSTRUCTION DE LA MAISON DES ÂGES A NYOM II – YAOUNDE.

1. Contexte

Dans l'optique de procéder à la mise à jour des documents techniques des précédentes études préalables à la construction de la Maison des Âges, le Ministre des Affaires Sociales lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt (ASMI).

Le but du présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt est de constituer une liste restreinte des consultants ou cabinets de consultants devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint qui sera lancé conformément à la réglementation en la matière.

2. Objet

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des consultants ou cabinets de consultants ayant une expertise dans les domaines de l'anthropologie, de la sociologie, de l'architecture, du génie-civil, de l'environnement, du travail social, de l'urbanisme et devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint portant sur la réalisation de l'étude relative à la

mise à jour des documents techniques préalables à la construction de la Maison des Âges.

3. Participation et origine

Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des consultants ou cabinets de consultants ayant une expertise dans les domaines de l'anthropologie, de la sociologie, de l'architecture, du génie-civil, de l'environnement, du travail social, de l'urbanisme, en règle avec leurs obligations fiscales et administratives et justifiant d'une capacité technique, financière et opérationnelle suffisante dans le domaine concerné.

A cet effet, les consultants ou cabinets de consultants intéressés par cet Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt doivent fournir toutes les informations indiquant leurs qualifications et références dans les prestations analogues, ainsi que les documents appropriés attestant leur expérience dans ce domaine.

4. Financement

Le financement sera assuré par le Budget d'Investissement Public du MINAS pour l'exercice 2021.

5. Remise des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, sous pli fermé à la Direction des Affaires Générales ; Sous-Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance ; Service des Marchés Publics sis au 2ème étage, porte 24, de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère des Affaires Sociales au plus tard le 10 février 2021 à 13 heures, heure locale. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Chaque offre constituée portera la mention :

**« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
N°0001/ASMI/MINAS/SG/DAG/SDBMM/SMP DU 14 janvier 2021. RELATIF
A LA PRESELECTION DES CONSULTANTS OU CABINETS DE CONSULTANTS
EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE RELATIVE A LA MISE A JOUR
DES DOCUMENTS TECHNIQUES PREALABLES A LA CONSTRUCTION DE LA
MAISON DES ÂGES A NYOM II – YAOUNDE».**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

6. Critères d'évaluation

Les Dossiers de candidature seront évalués suivant les critères ci-après :

- Dossier Administratif ou Technique incomplet et/ou non conforme ;
- Fausse déclaration ou document falsifié ;
- Note Technique inférieure à soixante dix (70) points sur cent (100)

Critères de Notation des dossiers techniques

L'évaluation technique se fera sur cent (100) points sur la base des critères ci-après :

1. Présentation de l'offre : 3 points
2. Références du consultant ou du cabinet de consultants pour les études similaires (premières et dernières pages assorties des procès-verbaux de réception): 20 points
3. Personnel (Qualifications et expériences) : 55 points
4. Plan de travail et méthodologie: 12 points
5. Moyens matériels et logistiques : 10 points.

-VOIR TABLEAU SUR PDF

Seuls les candidats qui ont totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus.

La non production de l'une des informations entraînera la note zéro (0)

Toute fausse déclaration entrainera le rejet de l'offre du consultant.

A l'issue de la présente manifestation d'intérêt, une liste restreinte de consultants pré qualifiés sera établie, et il leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

YAOUNDE le 14 Janvier 2021

Le MINISTRE

NGUENE NÉE KENDECK PAULINE IRÈNE

MINDUH: APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MINHDU/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021 RELATIF A L'ACHAT DU MATERIEL SPECIFIQUE ET TECHNIQUE AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National ouvert relatif à l'achat du matériel spécifique et technique.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres présenté en deux lots comprennent : la fourniture des équipements, le transport, la manutention et la réception sous l'entière responsabilité du cocontractant des matériels spécifiques et techniques ci-après. Le scléromètre ; l'odomètre ; la table traçante ; le GPS ; le drone Phantom 4 ; l'appareil photo ; le télémètre laser ; la chaîne de 50 m ; le mètre ruban de 100m la station totale avec accessoires et les équipement EPI (casque, botte, gang, blouse chasuble, cache nez).

3. Coût prévisionnel

Le montant prévisionnel est de :

- 33 500 000 Fcfa pour le Lot1 ;
- 33 000 000 de Fcfa pour le lot 2.

4. Délai de livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

5. Allotissement

Les prestations sont réparties en deux (02) lots tel qu'indiqué dans les tableaux ci-dessous :

- Lot1

N°	MATERIEL	QTE
1	Scléromètre	2
2	odomètre	5
3	Table traçante	3
4	GPS GARMIN ou son équivalent	7
5	Drone phantom 4 ou son équivalent	2
6	Appareil photo	2
7	Télémètre laser	5

8	chaîne de 50 m	3
9	mètre ruban 100m	3
10	Station totale (avec accessoires)	1
11	Equipement EPI (casque, botte, gang, blouse chasuble, cache nez)	4

– **Lot2**

N°	MATERIEL	QTE
1	□domètre	10
2	GPS GARMIN ou son équivalent	8
3	Drone phantom 4 ou son équivalent	2
4	Appareil photo	3
5	Télémètre laser	5
6	chaîne de 50 m	3
7	mètre ruban 100m	2
8	Station totale (avec accessoires)	2
9	Equipement EPI (casque, botte, gang, blouse chasuble, cache nez)	46

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux prestataires ou groupements de prestataires installés au Cameroun.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINH DU (BIP MINH DU) / Exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain (Service des Marchés) dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9e étage-porte 09T02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale ' Yaoundé) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de cinquante mille (50.000)Francs CFA, payable au Trésor public.

10. Remise des offres

Les offres sont établies en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels. Elles comprennent les offres administrative, technique et financière, placées dans une enveloppe scellée et anonyme. Elles devront parvenir au Service des Marchés (Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à NLONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges) au plus tard le 17 FEVRIER 2021 à 13 heures, heure locale et portant la mention ci-dessous :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/MINH DU/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021 RELATIF A L'ACHAT DU MATERIEL SPECIFIQUE ET TECHNIQUE AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [17/02/2021] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans

les délais impartis.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants : Format PDF pour les documents textuels ; JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet ou Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater d'au plus trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle joint au présent dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

N/B : l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission entraîne le rejet de l'offre.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 18 FEVRIER 2021 au plus tard à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINHDU, sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINHDU, situé derrière la DGSN à NLONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres sera faite sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après définis.

1- Critères éliminatoires

- absence de la caution de soumission dans le dossier administratif ;
- non production au-delà du délai de 48h, après l'ouverture des plis, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;
- absence des prospectus ou des fiches techniques du fabricant précisant clairement les caractéristiques du matériel technique proposé ;
- absence d'une capacité de préfinancement délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI d'un montant minimal de 20 000 000 FCFA pour chaque lot.
- non-respect d'une spécification technique ;
- offre ayant obtenu moins de 80% des critères essentiels (4/5) ;
- absence d'une pièce de l'offre financière (Soumission, BPU, DQE, SDPU) ;
- omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le SDPU.

2-Critères essentiels

- Présentation de l'offre (pagination, présence des intercalaires de couleur, présentation des pièces dans l'ordre demandé, reliure, lisibilité) ...01 critère ;

- Références du soumissionnaire dans les prestations similaires ...02 critères ;
- Planning et délai de livraison01 critère ;
- Preuve d'acceptation des conditions du marché01 critère ;
- Total.....05 critères

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

.B : Un soumissionnaire peut postuler pour les deux lots ; Toutefois, aucun soumissionnaire ne pourra être attributaire de plus d'un (01) lot.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

1 Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, aux heures ouvrables.

2 Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021
Le MINISTRE
COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINDUH: DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/MINH DU/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DE SIX (06) MOTOS AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain lance un avis de consultation pour une demande de cotation relative à l'acquisition de six (06) motos pour des besoins de service, sur financement : BIP MINH DU / Exercice 2021

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation comprennent la fourniture de six (06) motos pour des besoins de service.

3. Coût prévisionnel

Le montant global prévisionnel est de trente Millions (30 000 000) FCFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de trois (03) mois.

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux prestataires ou groupements de prestataires installés au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'investissement public du MINHDU (BIP MINH DU) / Exercice 2021.

7. Consultation du dossier

Le dossier de consultation peut être consulté ou retiré auprès de la Direction des Affaires Générales / Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 9e étage porte 02 de l'immeuble Ministériel N° 1 à Yaoundé.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier de Consultation peut être retiré dès publication du présent avis auprès du Service des Marchés du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sis au 9e étage-porte 09T02 de l'immeuble ministériel n°1 (face Poste Centrale ' Yaoundé) sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de cinquante mille (50 000) FCFA, non remboursable, payable au Trésor public.

9. Remise des offres

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre sont regroupés en un (1) volume composé des trois (3) pièces (administratives, techniques et financières)

Toutes les pièces constitutives de l'offre suscitées, seront placées dans un grand pli extérieur scellé portant uniquement la mention de la Demande de Cotation en question.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre de la Demande de cotation, séparées par des intercalaires de couleur identiques et reliées.

Les offres seront remises, en six (06) exemplaires dont un

(01) original et cinq (05) copies marqués comme tels. Elles comprendront les offres administrative, technique et financière, placées dans une enveloppe scellée et anonyme. Elles devront parvenir au Service des Marchés (Bureau des offres) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à NLONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges) au plus tard le 08 FEVRIER 2021 à 13 heures, heure locale et portant la mention ci-dessous :

DEMANDE DE COTATION N° 003 /DC/MINH DU/CIPM/21 DU 18 JANVIER 2021 RELATIVE A LA FOURNITURE DE SIX (06) MOTOS AU MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le [08/02/2021] à [13 heures, heure locale]. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

5 MO pour l'Offre Administrative ;

15 MO pour l'Offre Technique ;

5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

Format PDF pour les documents textuels ;

JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.]

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce de la présente Demande de Cotation, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Le montant de la caution de soumission est de :

N° lot	Cautionnement Provisoire	Montants prévisionnels
Unique	600 000	30 000 000

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet ou Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la consultation. Elles devront dater d'au plus trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'avis de consultation.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle joint à la présente Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera rejetée.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le 08 FEVRIER 2021 au plus tard à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINH DU, sise au 2ème étage de l'immeuble abritant le projet PDUE/MINH DU, situé derrière la DGSN à NLONGKAK-Yaoundé (bâtiment blanc aux balcons rouges).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres sera faite sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après définis.

1- Critères éliminatoires

absence de la caution de soumission dans le dossier administratif ;

non production au-delà du délai de 48h, après l'ouverture des plis, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;

fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;

absence d'une capacité de préfinancement délivrée par une banque de 1er ordre agréée par le MINFI d'un montant minimal de 20 000 000 FCFA ;

N'avoir pas réalisé un marché de fournitures au cours des trois (03) dernières années d'un montant minimum de 25 000 000 FCFA ;

absence des prospectus ou des fiches techniques du fabricant précisant clairement les caractéristiques du matériel technique proposé ;

Non-respect de plus d'un critère essentiel ;

absence d'une pièce de l'offre financière (Soumission, BPU, DQE, SDPU) ;

omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le SDPU.

2-Critères essentiels

Présentation de l'offre (pagination, présence des intercalaires de couleur, présentation des pièces dans l'ordre demandé, reliure, lisibilité) ...01 critère ;

Références du soumissionnaire dans les prestations similaires

..02 critères ;

Planning et délai de livraison ...01 critère ;

Preuve d'acceptation des conditions du marché 01 critère ;

Spécifications technique de la moto..03 critères.

Total.....08 critères

14. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera séance tenante l'attribution de la Lettre-Commande au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et évaluée la moins-disante.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

1. Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain, aux heures ouvrables.

2. Pour toute dénonciation d'acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

[Télécharger le DAO](#)

CENTRE PASTEUR DU CAMEROUN: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/CIPM/CPC/2021 du 12/01/2021 en procédure d'urgence pour la fourniture d'un service de gardiennage au Centre Pasteur du Cameroun

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général du Centre Pasteur du Cameroun lance un appel d'offres national ouvert pour : La fourniture d'un service de gardiennage au Centre Pasteur du Cameroun à Yaoundé.

2. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel issue des études préalables est de 26 000 000 (vingt-six millions) Fcfa

3. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution de la prestation est de 10 mois

4. Allotissement

Le présent appel d'offres comprend un (01) lot

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National Ouvert s'adresse aux sociétés de gardiennage installées au Cameroun, agréées conformément à la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du Centre Pasteur du Cameroun, exercice budgétaire 2021.

7. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat du Directeur Administratif et Financier du Centre Pasteur du Cameroun, Tél. : 699 500 699, Email, cpc@pasteur-yaounde.org dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro vert gratuit suivant : 1517

8. Acquisition du dossier

Il peut être obtenu auprès dudit Secrétariat, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA, dans le compte N° 335 988 au nom du « Compte Spécial CAS ARMP » ; dès publication du présent avis.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marquées comme telles, comprenant le bordereau descriptif et quantitatif des prestations chiffrées sera déposée au plus tard le 09 février 2021 à 14h sous enveloppe cachetée adressée à :

Madame le Directeur Général
du Centre Pasteur du Cameroun,
BP 1274 Yaoundé Avec la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CIPM/CPC/2021 du
12/01/2021, en procédure d'urgence pour la fourniture d'un
service de gardiennage au Centre Pasteur du Cameroun
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement**

10. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par

une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de 520 000 FCFA; valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établie postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement de l'appel d'offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le ministère chargé des finances.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés du Centre Pasteur du Cameroun se fera en une phase et

aura lieu le 09 février 2021 à 15 heures dans la salle de réunion sise au rez-de-chaussée. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission
- Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives
- un score technique inférieur à 23 oui sur 33
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48h

Critères essentiels :

L'évaluation des offres techniques se fera sur la base de la grille de notation binaire

N°	Critères d'évaluation	Validation du critère (oui/non)
1	Présentation de l'offre	3/3
2	Critère techniques :	18/18
3	Moyens matériels	5/5
4	Moyens humains	7/7

A l'issue de l'analyse technique, l'analyse des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions que celle des offres administratives et techniques. Seuls les soumissionnaires ayant eu un dossier administratif conforme et ayant obtenu un score technique supérieure ou égale à 23/33 seront concernés.

b) les offres financières

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante, c'est-à-dire l'offre ayant obtenu la meilleure note technico-financière et jugée conforme

au dossier de consultation.

Le calcul de la note technico-financière sera fait suivant la formule : $75\%ST + 25\% SF$

Où $SF = 100 \times FM / F$ avec SF = note financière, FM = proposition la moins disante, F= montant de la proposition considérée.

14. Attribution

Le marché issu de la présente consultation, sera attribué à l'offre évaluée la mieux disante.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

YAOUNDE le 12 Janvier 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

CARNIEL ELISABETH

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE KIIKI: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°
12/AONO/CIPM/COKI/2020 DU 14
JANVIER 2021 POUR LES TRAVAUX**

DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE KIIKI

Financement : Budget FEICOM/COMMUNE DE KIIKI

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de travail et du développement de la Municipalité, le MAIRE DE LA COMMUNE DE KIIKI, Autorité Contractante, Maître d'ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE KIIKI, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont regroupés par corps d'état et comprennent notamment :

- Les travaux préliminaires ;
- L'installation de chantier ;
- Les terrassements ;
- L'implantation des ouvrages ;
- La construction des bâtiments dont un bâtiment de type R+1 à usage de bureaux et une salle des actes, un bâtiment plain-pied.
- Les travaux de plomberie sanitaire et d'électricité
- Le carrelage du sol ;
- Les VRD de proximité ;
- Les ouvertures, le faux-plafond et les peintures.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de deux cent cinquante-sept millions huit cent mille (257 800 000) francs CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Huit (08) mois.

5. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres font l'objet d'un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou Groupement d'Entreprises spécialisées dans le domaine de la construction des bâtiments.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par les Budget d'Investissements du FEICOM et de la COMMUNE DE KIIKI

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la COMMUNE DE KIIKI aux heures ouvrables.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement d'une somme non remboursable de Deux cent mille (200 000) FCFA payable à la Recette Municipale de KIIKI au titre des frais d'achat de dossier.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Mairie de la Commune de KIIKI au plus tard le 17 FEVRIER 2021 à 12 h00 mn heures précises, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/AONO/CIPM/COKI/2020 DU
14 JANVIER 2021
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'HÔTEL DE VILLE DE LA
COMMUNE DE KIIKI
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à cinq millions cent cinquante-six mille (5 156 000)francs CFA, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité de l'Offre.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps et aura lieu le 17 FEVRIER 2021 à 13 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de KIIKI dans la salle de réunion de ladite Commission. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et

ayant une parfaite connaissance du DAO.

Les critères d'évaluation sont répartis en deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission ;
- Offre administrative non complète 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Offre financière incomplète ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ou scannées;
- Pièces non conformes 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires, dans le sous détail des prix;
- Non-conformité du modèle de soumission 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Note des critères valides inférieure à 70%;
- capacité financière 48 heures après l'ouverture des plis.

Critères essentiels:

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'Appel d'Offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la

consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur les points ci-après:

- Présentation générale de l'offre;
- Situation financière: Chiffre d'affaires cumulé dans les travaux au cours des (05) dernières années supérieur ou égal à sept cents millions (700 000 000) de Francs CFA;
- Satisfaction à quatre-vingt pour cent (80%) des sous-critères essentiels relatifs à la qualification technique de l'entreprise ;
- Avoir justifié de la réalisation au cours des cinq dernières années, comme entreprise principale, de quatre projets d'envergure dans le domaine du bâtiment tels que le montant cumulé des contrats cités soit supérieur ou égal à cinq cents millions (500 000 000) FCFA;
- Deux (02) Références au moins de l'entreprise dans travaux similaires (constructions de bâtiments de type R+1 ; au moins 02 exemples) ;
- Matériel mis à disposition pour le projet;
- Qualification et expérience de la Ressource Humaine proposée, devant intervenir sur le projet;
- Organigramme de l'entreprise;
- Méthodologie synthétique d'exécution du projet et calendrier d'intervention Cohérent.
- Garanties sur le projet;

Toute soumission n'ayant pas obtenu un pourcentage cumulé de 70% de « OUI » ne verra pas son offre financière examinée.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les conditions suivantes:

- Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant remis une offre substantiellement conforme (présence et validité de toutes les pièces formellement demandées

dans le présent RPA0) au dossier d'appel d'offres, techniquement qualifié pour exécuter le marché de manière satisfaisante et ayant proposé l'offre financière, éventuellement rectifiée, la moins disante en incluant les rabais éventuels proposés. L'offre la moins disante sera celle choisie parmi celles ayant obtenu un pourcentage cumulé de 70% de « oui »;

- L'offre remplira au mieux les conditions techniques et financières (rapport qualité/ prix) requis. En définitive l'offre la moins disante devra satisfaire aux critères de compétence et qualité recherchés par le maître d'ouvrage pour être retenu.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

– Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la COMMUNE DE KIIKI dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 14 Janvier 2021

Le MAIRE

NYAM A MAMBA ACHILLE

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE KOBDOMBO : AVIS

D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C- KBDO/SG/CIPM/2021 DU 18 JANVIER 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DU MINEDUB DANS LE DEPARTEMENT du NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE DE KOBDOMBO : EP EBEBOK. (Procédure d'urgence)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, comprenant un lot unique, pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe dans certains Établissements du MINEDUB, tels qu'ils sont définis ci-après :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	COMMUNE
1	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'E P de EBEBOK	KOBDOMBO

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- La charpente et couverture ;
- Les menuiseries ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Etc.

3. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de Quatre (04) mois.

4. Allotissement

Le dossier est constitué d'Un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice 2021 du Ministère de l'Education de Base

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (F CFA)	MINISTERE	IMPUTATION
-----------	-------------------------	--------------------	-----------	------------

1	Construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'EP d'EBEBOK	16 500 000	MINEDUB	55 15 198 196411 03 2811
---	---------------------------------------------------------------	------------	---------	--------------------------

7. Consultation du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, téléphone : , BP : – KBDO dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de TRENTE MILLE (30.000) FCFA représentant les frais d'acquisition du DAO, payable à la Recette Municipale de KOBDOMBO.

– Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra

être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés au plus tard le 17 FEVRIER 2021 à 11 Heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021 , POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE DU MINEDUB DANS LE DEPARTEMENT du NYONG ET MFOUMOU, COMMUNE DE KOBDOMBO : EP EBEBOK.
« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Recevabilité des offres

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant : TROIS CENT TRENTE MILLE (330.000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet') conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu le 17 à 12 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kobdombo (CIPM).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

1ère étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

– Critères éliminatoires

– Pièces administratives

a) Dossier incomplet ou pièces non conformes, sous réserve des dispositions du point I.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics ;

b) Pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).

– Offre technique

a) Entreprise n'ayant pas abandonné ou exécuté hors délai au cours des trois (03) dernières années et aussi celle figurant dans la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics (cf. LC du 25/01/17 du MINMAP) ;

b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;

c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «

organisation, méthodologie et planning » ;

d) Non satisfaction, au moins, de 70% des critères essentiels ;

Offre financière

a) Offre financière incomplète ;

b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

c) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de 11 critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 06 critères ;

b) Le matériel de chantier à mobiliser sur 03 critères ;

c) La méthodologie d'exécution sur 01 critère ;

d) LA référence de l'entreprise sur 01 critère.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée de validité des offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de la Commune de Kobdombo.

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président

de la Commission Nationale Anti-Corruption (CONAC) et au Délégué Régional des Marchés Publics du Centre aux numéros suivants : 673 20 57 25 et 699 37 04 48.

YAOUNDE le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE YAOUNDE VII : AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 017/AONO/CCAYDE
7/CIPM/2020 DU 24 DEC 2020
POUR LA MAITRISE D'UVRE
(CONTRÔLE ET SURVEILLANCE) DE
LA REALISATION DE LA
TROISIEME PHASE DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DU BATIMENT
ABRITANT LES SERVICES DE LA**

MAIRIE DE YAOUNDE 7

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet la maîtrise d'oeuvre (contrôle et surveillance) de la réalisation de la troisième phase des travaux de construction du bâtiment abritant les services de la Mairie de Yaoundé 7.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent le contrôle technique, géotechnique et architectural de la réalisation de la troisième phase des travaux de construction du bâtiment abritant les services de la Mairie de Yaoundé 7 et assister le maître d'ouvrage aux opérations de réception des travaux.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à six (06) mois

5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est ouverte aux Bureaux d'Etudes techniques ou groupement de Bureaux d'Etudes de droit Camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le FEICOM pour le compte de l'exercice 2020.

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis, à l'Hôtel de Ville de Yaoundé 7, Bureau des marchés publics. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non

remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de Yaoundé 7.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offre, le soumissionnaire devra se faire enregistrer dans les Services de la Passation des Marchés, en indiquant son adresse complète (boîte postale, n° de téléphone, fax, etc).

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis, à l'Hôtel de Ville de Yaoundé 7, Bureau des marchés publics. Le retrait d'un dossier se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de Yaoundé 7.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offre, le soumissionnaire devra se faire enregistrer dans les Services de la Passation des Marchés, en indiquant son adresse complète (boîte postale, n° de téléphone, fax, etc).

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Bureau des Marchés Publics, au plus tard le 10 FEVRIER 2021 à 14 heures, heure locale. Les offres devront porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 017/AONO/CAYDE 7/CIPM/2020 DU 24 DECEMBRE 2020
POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE (CONTRÔLE ET SURVEILLANCE) DE LA
TROISIEME PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE
ABRITANT LES SERVICES DE LA MAIRIE DE YAOUNDE 7 – DEPARTEMENT
DU MFOUNDI
A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, d'un montant de 400 000FCFA (quatre cent mille).

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus 90 jours. Il sera libéré d'office après la publication des résultats d'attribution des lots pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-Commande, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas et suivant les prescriptions du Règlement Particulier du présent appel d'offres. Elles devront être datées d'au plus trois mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de 48 heures est accordé au soumissionnaire concerné pour produire ou remplacer la pièce en question.

Toutefois, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'Offre.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des offres administratives et techniques (1ère phase) et l'ouverture des offres financières (2ème phase).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 10 FEVRIER 2021 à 15 heures, heure locale dans la salle des actes de la Mairie de Yaoundé Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et

ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note minimale de 70 points sur 100 seront invités à y assister.

13. Critères d'évaluation

13.1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Offre Technique incomplète ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le sous détail ;
- Offre Financière incomplète ;
- Note technique inférieure à 70 points sur 100.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant les quatre critères essentiels ci-après définis :

- Personnel d'encadrement (50 points)
- Moyens techniques et matériels (30 points)
- Références du BET (10 points)
- Capacité financière (10 points)

Cette évaluation a pour objet de faire ressortir les offres techniques recevables, c'est-à-dire celles dont les notes obtenues seront supérieures ou égales à 70 points.

Les détails de ces critères essentiels sont précisés dans la grille de notation.

14. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre la mieux-disante, c'est-

à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée selon la formule de pondération suivante : $Nf = (70 \times Nt + 30 \times Nf) / 100$ sera déclarée attributaire.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de 60 jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus, aux heures ouvrables à la Commune d'arrondissement de Yaoundé VII Bureau des Marché, B.P. 3453, Téléphone : (237) 696 502 306 / 656 736 384 dès publication du présent avis.

Additif à l'appel d'offres

Le Maire de la Commune d'arrondissement de Yaoundé 7 se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

N.B. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le numéro vert de la CONAC au 1517.

YAOUNDE le 24 Décembre 2020

Le MAIRE

TAMBA Augustin

[Télécharger le DAO](#)